C'est le 30 août 1870 que l'acte de donation aux frères par M. Berthelet, tant de la ferme de la Longue-Pointe que de l'hospice St-Vincent de Paul (1) à Montréal fut réalisé. A la ferme, on continua de laisser deux frères pour la surveillance des travaux, mais vers la fin de 1872, au moment où le gouvernement confia aux Frères de la Charité l'école de la Réforme, ces deux religieux, dont les services étaient plus utiles à Montréal, y furent rappelés. On doit dire qu'ils accueillirent cette décision avec joie car ils n'avaient encore à la Longue-Pointe aucune œuvre pratique à accomplir ; ils ne pouvaient, disent les chroniques, qu'exercer leur vœu de pauvreté. En 1882 seulement on put utiliser la donation de M. Berthelet, par la création d'un asile consacré aux aliénés, aux épileptiques et aux alcoolisés.

Les dépenses occasionnées par cet établissement furent considérables, car on n'épargna rien pour satisfaire à tous les besoins des malades, dont on voulait adoucir ou guérir les souffrances.

Une visite de la maison nous permettra de constater l'exactitude de cette affirmation.

Le principal bâtiment est séparé de la route qui va de Montréal à la Pointe aux Trembles par une bande de terrain gazonné, au milieu duquel quelques massifs de fleurs jettent une note gaie. En hiver, il n'y a plus qu'un manteau blanc uniforme qui ne laisse apercevoir que la courbe gracieuse formée par l'allée aboutissant au pied du perron.

Tout le premier étage, sur la façade regardant la route, est occupé par les salons d'attente, les chambres et réfectoires destinés aux étrangers, le bureau du supérieur. Tous ces appartements ont ce premier luxe des maisons tenues par des religieux : une propreté minutieuse. Les ameublements sont des plus simples, mais les pièces sont grandes, et éclairées par de hautes fenêtres. Un très large corridor, ayant vue sur le fleuve et formant galerie, dessert toute cette partie de l'établissement. Deux ailes ayant 30 pieds de largeur s'étendent sur une longueur de 200 pieds dans la direction du St Laurent. Celle de gauche est consacrée aux malades curables appartenant à la première catégorie. Ces malades ont un réfectoire et une salle de récréation dont nous avons déjà

⁽¹⁾ Une erreur de copiste nous a fait appeler dans l'article précédant ce t hospice St-Antoine de Padoue au lieu de St-Vincent de Paul.